



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

Garde côtière  
canadienne

Canadian  
Coast Guard

# PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

ÉDITION MENSUELLE N° 5  
27 mai, 2016



Sécurité d'abord, Service constant

Publiée mensuellement par la  
**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
[www.notmar.gc.ca/abonner](http://www.notmar.gc.ca/abonner)

## SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 - 10
Partie 2 Corrections aux cartes.....	11-23
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	N/A
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	25-31
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume.....	32-33

Programmes Garde côtière canadienne  
Aides à la navigation et Voies navigables

## NOTES EXPLICATIVES.

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs**, les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds)  
1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds)  
1 mètre = 3.28 pieds

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) dans la partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.**

### Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

### Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des Avis aux navigateurs.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*.

**En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.**

**Cartes marines et publications canadiennes**, Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2014* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

[www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp](http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp) .

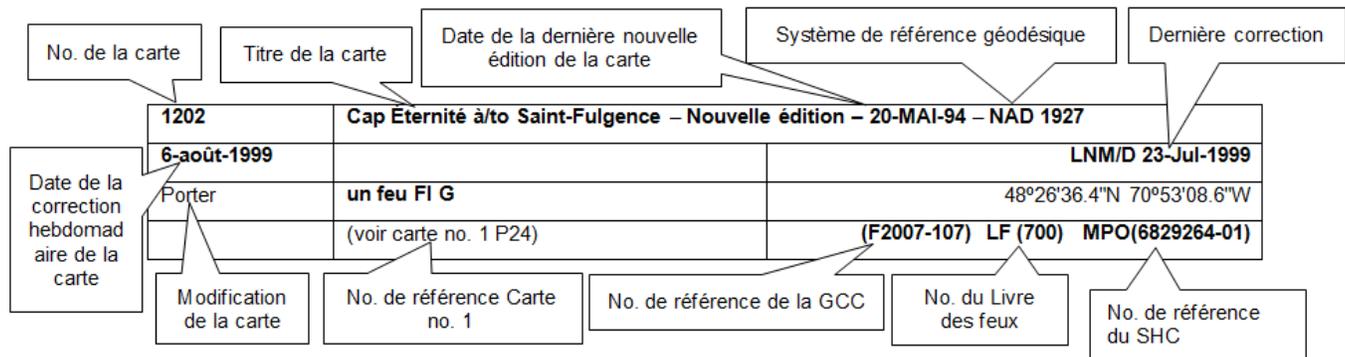
**NOTA: This publication is also available in English.**

## CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou (**L**) dernier (**N**)Avis aux (**M**)navigateurs / **Date**. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

## ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS ACCÈS WEB.

Nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web [www.notmar.gc.ca/abonner/](http://www.notmar.gc.ca/abonner/) pour s'abonner à ce nouveau service .

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web :

[www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoxOToibnRtPXN0ZXBfb25Jmxbmc9ZSI7](http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoxOToibnRtPXN0ZXBfb25Jmxbmc9ZSI7) .

Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent.

Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche ses cartes est publié

## MISE EN GARDE AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS).

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les Avis à la navigation écrite en vigueur sont disponibles sur le site de la Garde côtière canadienne à [www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/NOTSHIP](http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/NOTSHIP).

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

### Terre Neuve et Labrador

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Port aux Basques  
49, rue Stadium  
Case postale 99  
PORT AUX BASQUES, T-N-L AOM 1C0  
Téléphone: (709) 695-2168  
Télécopieur: (709) 695-7784  
Courriel: [notshippax@dfo-mpo.gc.ca](mailto:notshippax@dfo-mpo.gc.ca)  
Site Web: <http://www.ccg-gcc.gc.ca/f30407>

### Maritimes

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Sydney  
1190, Westmount Road  
SYDNEY, N.E. B1R 2J6  
Téléphone: (902) 564-7751 ou 1-800-686-8676  
Facsimilé: (902) 564-7662  
Courriel: [notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca](mailto:notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca)  
Site Web: [www.ccg-gcc.gc.ca/f30406](http://www.ccg-gcc.gc.ca/f30406)

### Québec

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Les Escoumins  
5 rue Otis  
LES ESCOUMINS, QC  
G0T 1K0  
Téléphone: (418) 233-2308  
Facsimilé: (418) 233-3299  
Courriel: [Opsavis@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Opsavis@dfo-mpo.gc.ca)  
Site Web: [www.marinfo.gc.ca/](http://www.marinfo.gc.ca/)  
Site Web: [www.marinfo.gc.ca/fr/avisecrits/index.asp](http://www.marinfo.gc.ca/fr/avisecrits/index.asp)  
Site Web: [www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship](http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship)

### Centre & Arctique

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Services de communications et trafic maritimes  
Bureau des Avis à la navigation série « C »  
401 rue King Ouest,  
PRESCOTT, ON K0E 1T0  
Téléphone: (613) 925 0666 ou 1-800-265-0237  
Facsimilé: (613) 925 4519  
Courriel: [NotshipC&A@DFO-MPO.GC.CA](mailto:NotshipC&A@DFO-MPO.GC.CA)  
Site Web: [www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship](http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship)

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Iqaluit  
Bureau des Avis à la navigations série « A » et série « H »  
Case postale 189  
IQALUIT, NU X0A 0H0  
Téléphone: (867) 979-5269  
Facsimilé: (867) 979-4264  
Courriel: [IQANORDREG@INNAV.GC.CA](mailto:IQANORDREG@INNAV.GC.CA)  
Site Web: [www.ccg-cc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship](http://www.ccg-cc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship)

\* Services disponibles en français et en anglais.

## INDEX

<b>SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES</b>	
SHC.....	1
<b>SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....</b>	<b>1</b>
<b>SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.....</b>	<b>1</b>
<b>SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.....</b>	<b>1</b>
<b>SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM. ....</b>	<b>2</b>
<b>TRANSPORT CANADA - RESTRICTION DE VITESSE - RIVIÈRES ST- CLAIR ET DÉTROIT.....</b>	<b>2</b>
<b>PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATIONS AUX AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) PUBLICATION DE 2014.....</b>	<b>2</b>
<b>*501 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.....</b>	<b>3</b>
<b>*502 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION .....</b>	<b>3</b>
<b>*503 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSV4).....</b>	<b>3</b>
<b>*504 PARC MARIN DU SAGUENAY–SAINT-LAURENT ET EAUX AVOISINANTES - PROTECTION DES BALEINES.....</b>	<b>4</b>
<b>*505 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – INSTRUCTIONS NAUTIQUES – ATL 121, EST MAINTENANT DISPONIBLE EN PUBLICATION IMPRIMÉ SUR DEMANDE (ISD).....</b>	<b>5</b>
<b>*506 TRANSPORT CANADA - BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES.....</b>	<b>6</b>
<b>*507 TRANSPORT CANADA - BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES.....</b>	<b>6</b>
<b>*508 SOREL-TRACY À/TO OTTERBURN-PARK – FEU SUPPRIMÉ. ....</b>	<b>6</b>
<b>*509 OTTAWA RIVER/RIVIÈRE DES OUTAOUAIS - BOUÉE PRIVÉES NON LUMINEUSES SUPPRIMÉES .....</b>	<b>6</b>
<b>*510 OTTAWA RIVER/RIVIÈRE DES OUTAOUAIS – NOUVELLES AIDES FIXES PRIVÉES NON LUMINEUSES.....</b>	<b>7</b>
<b>*511 CAPE SABLE TO/À PUBNICO HARBOUR – AIDE MODIFIÉ. ....</b>	<b>7</b>
<b>*512 CAPE CANSO TO/À COUNTRY ISLAND– AVIS DE CHANGEMENT PROPOSÉ. ....</b>	<b>7</b>
<b>*513 BAY OF ISLANDS – BOUÉES SAISONNIÈRES MOUILLÉES.....</b>	<b>7</b>
<b>*514 FURTEAU BAY - SIGNAL DE BRUME SUPPRIMÉS.....</b>	<b>7</b>
<b>*515(T) HARBOURS ON THE EAST SHORE OF LAKE SUPERIOR/PORTS SUR LA RIVE EST DU LAC SUPÉRIEUR- BOUÉES SUPPRIMÉES TEMPORAIREMENT.....</b>	<b>7</b>
<b>*516(P) APPROACHES TO/APPROCHES AU HALIFAX HARBOUR- FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.....</b>	<b>8</b>
<b>*517(P) HARBOURS ON THE NORTH SHORE/HÂVRES SUR LA CÔTE NORD– FEU À ÊTRE ENLEVÉ.....</b>	<b>8</b>
<b>*518(P) CARAQUET HARBOUR, BAIE DE SHIPEGAN AND/ET MISCOU HARBOUR - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.....</b>	<b>9</b>
<b>*519(P) CARAQUET HARBOUR, BAIE DE SHIPEGAN AND/ET MISCOU HARBOUR– FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS.....</b>	<b>9</b>
<b>*520(P) PLANS BAIE DES CHALEURS / CHALEUR BAY - CÔTE SUD / SOUTH SHORE – FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS.....</b>	<b>10</b>
<b>*523 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES TABLEAUX DE RENSEIGNEMENTS DES MARÉES DES CARTES MARINES .....</b>	<b>10</b>

**INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE**

<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>
1203	11	4236	17	6022	22
1230	11	4237	8	6242	22
1236	11,12	4241	17	8007	23
1320	12,13,14	4242	18	8012	23
1350	6	4320	18		
1430	14	4376	18		
1510	14	4384	18		
1514	6	4394	18,19		
1515	7	4396	19		
2315	7	4406	20		
3982	3	4421	20		
4001	14	4425	8		
4003	14,15	4447	20		
4011	15	4452	20		
4012	15	4455	21		
4013	15	4456	21		
4015	15	4498	21		
4016	15	4507	21		
4020	15	4625	21		
4021	15	4626	21		
4022	16	4653	7		
4023	16,17	4670	7,22		
4047	17	4731	22		
4210	7,17	4827	22		
4227	17	4913	9		
4233	7	4920	10,22		

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est**  
**Édition 5/2016**

**PARTIE 1**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.**

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à [shcinfo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:shcinfo@dfo-mpo.gc.ca)

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.**

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à [www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php](http://www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php)

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.**

**ÉDITIONS DES CARTES**

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

**CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"**

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

**NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"**

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

**RÉIMPRESSIONS**

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent être consultées à [www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp](http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp)

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

**Contexte**

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

**Soins à apporter à votre carte ISD**

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

**PARTIE 1**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.**

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (ECDIS) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (ECDIS) configuré de manière à afficher « toutes les données ».

Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

**TRANSPORT CANADA - RESTRICTION DE VITESSE - RIVIÈRES ST-CLAIR ET DÉTROIT.**

Depuis le 14 novembre 2012, la taille de la zone de restriction de vitesse actuellement en place conformément au Règlement sur la sécurité de la navigation dans les rivières St. Clair et Détroit entre le feu de la rivière Détroit et le feu de l'île Peach/Peche Island est réduite en déplaçant l'extrémité sud de la zone de restriction de vitesse de son emplacement actuel au feu de la Rivière Détroit à un nouvel emplacement au feu NO D33 de la Pointe Bar. (Cet avis fait référence à l'avis précédemment publié en novembre 2012 portant le numéro \*1103)

**PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATIONS AUX AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) PUBLICATION DE 2014.**

Partie I - page 1 de 10  
PRÉAVIS

**Le service commercial de correspondance publique**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, les modifications suivantes au service commercial de correspondance publique de la Garde côtière canadienne, fourni par des centres des Services de communications et de trafic maritimes désignés, prendront effet :

Toutes les communications navire-terre à longue distance seront gérées par le fournisseur de services téléphoniques habituel en tant qu'appels à frais virés.

Les personnes qui tenteront de faire des appels téléphoniques terre-navire devront passer par le centre des SCTM approprié qui se chargera d'établir la communication.

Les centres des SCTM fournissant un service commercial de correspondance publique apparaissent dans la partie 2 des Aides radio à la navigation maritime.

Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 5/2016

PARTIE 1  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

\*501 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
<b>Carte nouvelle</b>					
3982	Caamaño Sound to/à Whale Channel	1:40000	30-OCT-2015	2	20.00

\*502 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION

NOUVEAUX PRODUITS	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA379182	Lac Saint-Jean
CA470611	Caamaño to/à Whale Channel (part 1 of 2)
CA470730	Caamaño to/à Whale Channel (part 2 of 2)
CA479189	Rivière Mistassini
CA479190	Rivière Mistassini (Continuation A)
CA579183	Roberval
CA579184	Métabetchouan
CA579185	Desbiens
CA579186	Chambord
CA579187	Saint-Gédéon
Retirées en permanence	
CA470446	Barnard Harbour

\*503 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSV4)

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION
<b>Nouvelle édition</b>			
RM-1435	Cardinal to/à Whaleback Shoal	1:25000	26-JUN-2015

PARTIE 1  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

**\*504 PARC MARIN DU SAGUENAY–SAINT-LAURENT ET EAUX AVOISINANTES - PROTECTION DES BALEINES.**

La région du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et des eaux avoisinantes est reconnue pour sa population résidente de bélugas, une espèce menacée, et la grande diversité de baleines qui y migrent, principalement entre avril et novembre, pour s'alimenter.

**MESURES DE PROTECTION RÈGLEMENTAIRES**

Toutes les espèces de baleines fréquentant le Saint-Laurent sont protégées en vertu du Règlement sur les mammifères marins, découlant de la Loi sur les pêches. Dans les limites du parc marin, des mesures spécifiques s'appliquent en vertu du Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, découlant de la Loi sur le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent. Toute collision avec un mammifère marin à l'intérieur du parc marin doit obligatoirement être signalée sans délai à un garde de parc au 1-866-508-9888. Pour les collisions en dehors du parc marin ou pour toute autre situation concernant un mammifère marin mort ou en difficulté, contactez le réseau d'urgence au 1-877-722-5346 ou le canal 16.

Pour plus d'informations sur le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, voir la section 5C de l'Édition annuelle avril 2015 à mars 2016 des avis aux navigateurs.

**MESURES DE PROTECTION VOLONTAIRES**

Mesures provisoires en vigueur du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2016. Voir la carte ci-dessous.

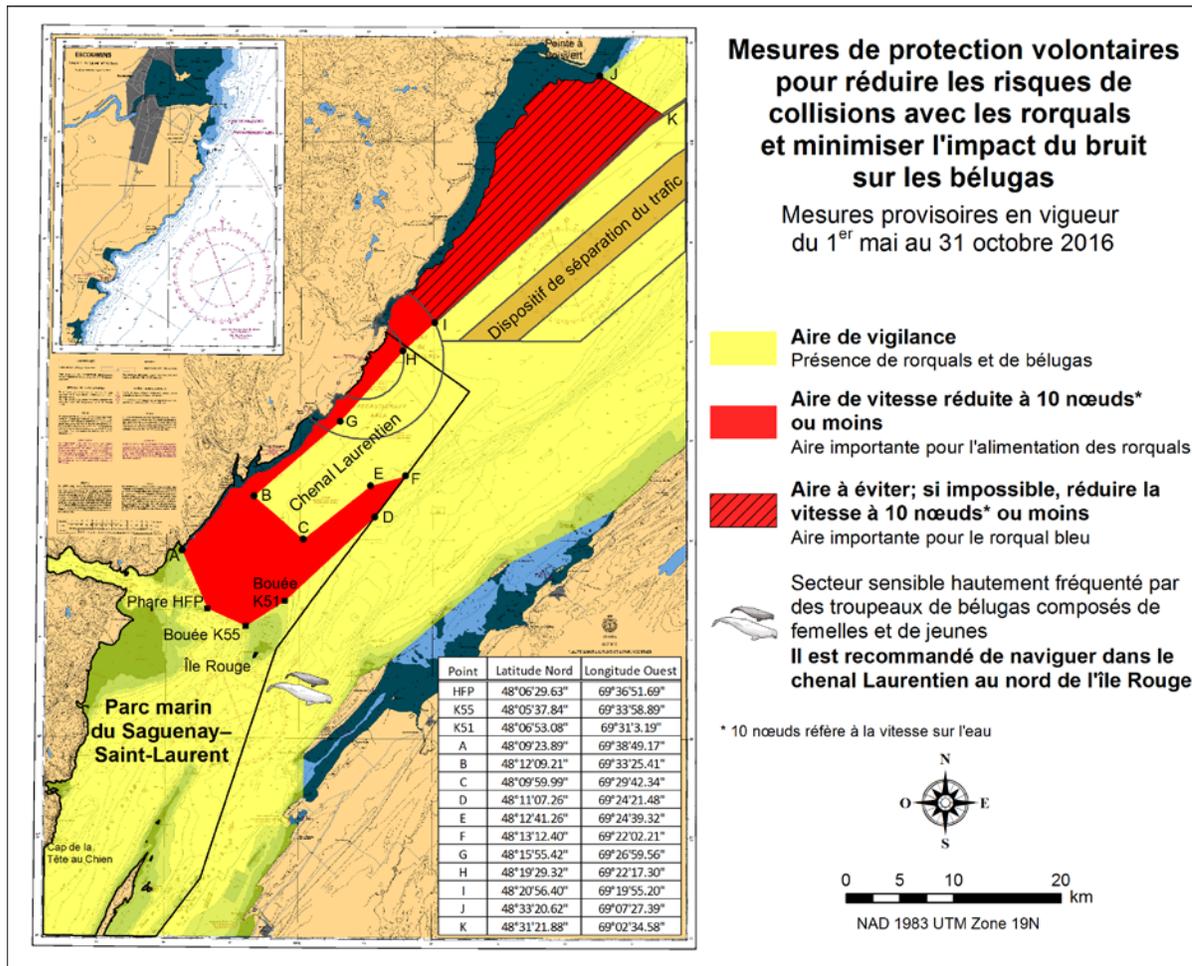
Ces mesures sont applicables au passage des navires marchands et de croisière entre pointe à Boisvert et cap de la Tête au Chien pour prévenir les collisions avec les baleines. Ces mesures doivent être envisagées seulement lorsqu'elles ne causent aucun préjudice à la sécurité de la navigation.

**Aire de vigilance (aire jaune)** : Afin de réduire les risques de collisions avec les rorquals pouvant être présents dans l'ensemble de l'aire, une vigilance accrue des navigateurs dans ce secteur est essentielle. Il est recommandé de mettre en poste une vigie afin d'accroître les possibilités de voir les animaux et ainsi prendre les mesures d'évitement nécessaires. S'il n'est pas possible de contourner les rorquals, ralentir et attendre que les animaux soient à une distance de plus de 400 mètres (0.215 mille marin) avant de reprendre de la vitesse. La nuit, les animaux sont difficilement visibles : une prudence accrue est donc recommandée.

**Aire de vitesse réduite à 10 nœuds ou moins (aire rouge)** : Afin de réduire les risques de collisions avec des rorquals dans cette aire d'alimentation, il est recommandé de réduire la vitesse sur l'eau du navire à un maximum de 10 nœuds ou moins dans l'aire de vitesse réduite et de mettre en poste une vigie. Le passage dans le chenal Laurentien au nord de l'île Rouge est recommandé pour minimiser l'impact du bruit dans un secteur sensible, au sud de cette île, hautement fréquenté par les troupes de bélugas composés de femelles et de jeunes.

**Aire à éviter (aire rouge hachurée)** : Afin de réduire le bruit et les risques de collision avec des rorquals, les navires devraient éviter de passer dans cette aire fortement utilisée par les rorquals bleus, une espèce en voie de disparition. Si le passage dans l'aire ne peut être évité, réduire la vitesse sur l'eau du navire à 10 nœuds ou moins.

PARTIE 1  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ



\*505 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – INSTRUCTIONS NAUTIQUES – ATL 121, EST MAINTENANT DISPONIBLE EN PUBLICATION IMPRIMÉ SUR DEMANDE (ISD).

Le fascicule des Instructions nautiques **ATL 121 — Labrador, Hamilton Inlet à Cape Chidley (y compris Button Islands et Gray Strait), deuxième édition, 2016** annule et remplace le fascicule des Instructions nautiques **ATL 121 — Labrador, Hamilton Inlet à Cape Chidley (y compris Button Islands et Gray Strait), première édition, 2004**; il est maintenant disponible en format imprimé sur demande (ISD). Les fascicules en publication ISD sont mis à jour à partir de la Partie 4 des Avis aux navigateurs jusqu'à la date d'impression. Le coût de la **deuxième édition** de **ATL 121** est de 18,95 \$

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 5/2016**

**PARTIE 1  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**\*506 TRANSPORT CANADA - BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES.**

Ceci est pour vous informer qu'un nouveau **Bulletin de la sécurité des navires** a été récemment publié sur le site Web de Transports Canada à [www.tc.gc.ca/bsn-ssb/](http://www.tc.gc.ca/bsn-ssb/).

Pour consulter ou télécharger ce bulletin, s'il vous plaît cliquer sur le lien ci-dessous :

**Titre :** Processus simplifié de demande d'un Numéro de candidat (CDN)

**Numéro:** Bulletin N° 02/2016

**Date:** 2016-04-08

**Lien:** <http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/bulletins-2016-02-fra.htm>

Inscrivez-vous au [bulletin électronique](#) pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site Web.

**Contactez-nous au :** [securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca](mailto:securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca) ou 1-855-859-3123 (Sans frais)

**\*507 TRANSPORT CANADA - BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES.**

Ceci est pour vous informer qu'un nouveau **Bulletin de la sécurité des navires** a été récemment publié sur le site Web de Transports Canada à [www.tc.gc.ca/bsn-ssb/](http://www.tc.gc.ca/bsn-ssb/).

Pour consulter ou télécharger ce bulletin, s'il vous plaît cliquer sur le lien ci-dessous :

**Titre :** 2016/17 Campagne d'inspection concentrée

**Numéro:** Bulletin N° 03/2016

**Date:** 2016-05-06

**Lien:** <http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/bulletins-2016-03-fra.htm>

Inscrivez-vous au [bulletin électronique](#) pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site Web.

**Contactez-nous au :** [securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca](mailto:securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca) ou 1-855-859-3123 (Sans frais)

**\*508 SOREL-TRACY À/TO OTTERBURN-PARK – FEU SUPPRIMÉ.**

Référence Carte : 1350

La Garde Côtière Canadienne avise que le feu privé suivant a été supprimé de façon permanente:

Marina St-Mathias LF (11104), (45° 31'45.0"N 073° 13' 59"W).

(Q2016-074)

**\*509 OTTAWA RIVER/RIVIÈRE DES OUTAOUAIS - BOUÉE PRIVÉES NON LUMINEUSES SUPPRIMÉES**

Référence Carte : 1514

Les aides suivantes ont été supprimées :

Club Nautique Papineauville. Bouée de renseignement blanc et orange 11657 (45°36'41.8"N 75°01'22.3"W)

Club Nautique Papineauville. Bouée de renseignement blanc et orange 11657.5 (45°36'41.3"N 75°01'44.8"W)

Club Nautique Papineauville. Bouée tribord rouge 11658 (45°36'50"N 75°59'16.9"W)

Club Nautique Papineauville. Bouée bâbord verte 11659.5 (45°36'52.3"N 75°59'21.7"W)

(Q2016-067, 068, 072 073)

**PARTIE 1**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**\*510 OTTAWA RIVER/RIVIÈRE DES OUTAOUAIS – NOUVELLES AIDES FIXES PRIVÉES NON LUMINEUSES**

Référence Carte : 1515

Les aides fixes suivantes ont été établies :

Pont Clarence Island Est. Feu fixe privé 12791 (45°34'40.5"N 75°14'45.7"W)  
Pont Clarence Island Ouest. Feu fixe privé 12792 (45°34'40.4"N 75°14'46"W)

(Q2016-070, 071)

**\*511 CAPE SABLE TO/À PUBNICO HARBOUR – AIDE MODIFIÉ.**

Référence carte: 4210

La Garde côtière canadienne à modifier de façon permanente l'aide à la navigation suivante :  
Little Green Island LF 7323.6 (43° 26' 6.5"N 065° 39' 13.2"W).  
Changer le # LF pour 323.6

(F2016-010)

**\*512 CAPE CANSO TO/À COUNTRY ISLAND– AVIS DE CHANGEMENT PROPOSÉ.**

Référence carte 4233

Référence Avis 112(P)/2016 est annulé.

(G2016-040)

**\*513 BAY OF ISLANDS – BOUÉES SAISONNIÈRES MOUILLÉES.**

Référence Carte: 4653

Les bouées SADO suivantes ont été mouillées:

Smart Buoy # 8, Jaune (49° 07' 57.0"N 058° 15' 45.6"W)  
Smart Buoy # 9, Jaune (49° 35' 36.0"N 054° 56' 12.0"W)

(N2015-085, 086)

**\*514 FURTEAU BAY - SIGNAL DE BRUME SUPPRIMÉS.**

Référence: avis 111(P)/16 LF (227) est annulé. (Carte 4670)

(N2016-002)

**\*515(T) HARBOURS ON THE EAST SHORE OF LAKE SUPERIOR/PORTS SUR LA RIVE EST DU LAC SUPÉRIEUR-  
BOUÉES SUPPRIMÉES TEMPORAIREMENT**

Référence Carte: 2315

La Garde côtière canadienne a supprimé temporairement les aides à la navigation suivante:  
XT1, XT2, XT3, XT4, XT5, XT6, XT7, XT8, XT9, XT10, XT11, XT12.

(AVNAV C1045)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 5/2016**

**PARTIE 1  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**\*516(P) APPROACHES TO/APPROCHES AU HALIFAX HARBOUR- FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Référence Carte: 4237

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante :

Feu de Pennant Harbour (LL 501) (44° 28' 15.5"N 063° 38' 03.5W) )

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à:

Surintendant,  
Aides à la navigation et Voies navigables,  
Garde côtière canadienne,  
Boîte postale 5667,  
St. John's, T-N, A1C 5X1

Téléphone: 709-772-2800  
Courriel: [renee.pope@dfo-mpo.gc.ca](mailto:renee.pope@dfo-mpo.gc.ca)

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2016-012)

**\*517(P) HARBOURS ON THE NORTH SHORE/HÂVRES SUR LA CÔTE NORD– FEU À ÊTRE ENLEVÉ.**

Référence Carte: 4425

La Garde Côtière Canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante:

Le feu de Grand Tracadie Wharf LL (1049.8), (46° 24' 12.3"N 063° 01' 43.9"W).

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à :

Surintendant,  
Aides à la navigation et Voies navigables,  
Garde côtière canadienne,  
Boîte postale 5667,  
St-John's, NL, A1C 5X1  
Téléphone:709-772-2800  
Courriel : [renee.pope@dfo-mp.gc.ca](mailto:renee.pope@dfo-mp.gc.ca)

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2016-047)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 5/2016**

**PARTIE 1  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**\*518(P) CARAQUET HARBOUR, BAIE DE SHIPEGAN AND/ET MISCOU HARBOUR - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Référence Carte: 4913

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante :

Feu de Fox Dens Gully (LL 1262.8) (47° 53' 12.1"N 064° 30' 15.2W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à:

Surintendant,  
Aides à la navigation et Voies navigables,  
Garde côtière canadienne,  
Boîte postale 5667,  
St. John's, T-N, A1C 5X1

Téléphone: 709-772-2800  
Courriel: [renee.pope@dfo-mpo.gc.ca](mailto:renee.pope@dfo-mpo.gc.ca)

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2016-038)

**\*519(P) CARAQUET HARBOUR, BAIE DE SHIPEGAN AND/ET MISCOU HARBOUR- FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS.**

Référence Carte: 4913

La Garde Côtière Canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'alignement suivant:

Baie de Lameque South range antérieur LL (1294), (47° 46' 47.6"N 064° 39' 09.0"W).  
Baie de Lameque South range postérieur LL (1295), relèvement 74° 14' 820.4 m. du feu antérieur.

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à :

Surintendant,  
Aides à la navigation et Voies navigables,  
Garde côtière canadienne,  
Boîte postale 5667,  
St-John's, NL, A1C 5X1  
Téléphone:709-772-2800  
Courriel : [renee.pope@dfo-mp.gc.ca](mailto:renee.pope@dfo-mp.gc.ca)

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2016-045,046)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 5/2016**

**PARTIE 1  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**\*520(P) PLANS BAIE DES CHALEURS / CHALEUR BAY - CÔTE SUD / SOUTH SHORE – FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS.**

Référence Carte: 4920

La Garde Côtière Canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'alignement suivant:

Lameque range antérieur LL (1296), (47° 47' 26"N 064° 39' 31.9"W).

Lameque range postérieur LL (1297), relèvement 41° 43' 118.6 m. du feu antérieur.

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à :

Surintendant,  
Aides à la navigation et Voies navigables,  
Garde côtière canadienne,  
Boîte postale 5667,  
St-John's, NL, A1C 5X1  
Téléphone:709-772-2800  
Courriel : [renee.pope@dfo-mp.gc.ca](mailto:renee.pope@dfo-mp.gc.ca)

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2016-042,044)

**\*523 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES TABLEAUX DE RENSEIGNEMENTS DES MARÉES DES CARTES MARINES.**

Les navigateurs sont avisés que les niveaux marégraphiques inscrits dans l'édition 2016 des Tables des marées et courants du Canada, volumes 2 et 3, ont été mis à jour. Cette révision a pour but de rendre les prédictions de marées plus précises en temps et en hauteur. Cela occasionnera des corrections aux tableaux de renseignements sur les marées portés sur les cartes. Ces corrections seront publiées durant l'année 2016, par l'émission d'Avis aux navigateurs.

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 5/2016**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**1203 - Tadoussac à/to Cap Éternité - Nouvelle édition - 17-JUIN-2011 - NAD 1983**

13-MAI-2016

LNMD. 02-OCT-2015

Porter une limite de zone de restriction joignant 48°09'23.5"N 069°38'51.5"W  
(Voir la carte n° 1, N2.1) 48°06'29.6"N 069°36'51.7"W  
48°05'37.8"N 069°33'58.9"W  
et 48°06'29.4"N 069°31'58.2"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279037, CA379232, CA479053, CA579233  
MPO(6409404-01)

Porter Voir/See note VITESSE RÉDUITE/SPEED REDUCTION 48°08'58.0"N 069°33'54.0"W  
(Voir la carte n° 1, N2.1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279037,  
CA379232, CA479053, CA579233  
MPO(6409404-02)

Porter une note 48°10'15.0"N 069°47'28.0"W  
VITESSE RÉDUITE  
Afin de réduire les risques de collisions avec des baleines dans cette zone  
d'alimentation, on recommande de réduire la vitesse sur l'eau à un  
maximum de 10 nœuds et d'assurer une vigie. Pour plus de  
renseignements, consulter les Avis aux navigateurs, Partie 1.

SPEED REDUCTION  
It is recommended that vessels slow down to a maximum speed through  
water of 10 knots and post a lookout, in order to reduce the risks of  
collisions with whales in this feeding area. For additional information, see  
the Notices to Mariners, Section 1.  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279037, CA379232, CA479053  
MPO(6409404-03)

**1230 - Mont-Louis - Nouvelle édition - 19-FÉVR-2010 - NAD 1983**

13-MAI-2016

LNMD. 01-JANV-2016

Coller l'annexe graphique 49°14'00.0"N 065°43'55.0"W  
Télécharger l'annexe graphique - <http://www.chs-shc.gc.ca/patches/PA1230-20160405.pdf>  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479057  
MPO(6409244-01)

**1236 - Matane - Nouvelle édition - 26-OCT-2012 - NAD 1983**

27-MAI-2016

LNMD. 13-MAI-2016

Rayer la profondeur de 7 mètres 0 décimètre 48°50'39.4"N 067°34'26.0"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579040  
MPO(6409443-01)

Porter une profondeur de 6 mètres 7 décimètres 48°50'39.4"N 067°34'26.0"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579040  
MPO(6409443-02)

**1236 - Pointe des Monts aux/to Escoumins - Nouvelle édition - 26-OCT-2012 - NAD 1983**

13-MAI-2016

LNMD. 22-JANV-2016

Porter une épave WK avec une profondeur connue de 17 mètres 4 décimètres 48°28'46.3"N 068°36'50.0"W  
(Voir la carte n° 1, K26)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279037  
MPO(6409396-01)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 5/2016**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une limite de zone de restriction (Voir la carte n° 1, N2.1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279037, CA379232, CA479053, CA579233	joignant 48°15'03.6"N 069°28'28.0"W 48°15'55.4"N 069°26'59.6"W 48°20'56.7"N 069°19'52.4"W et 48°22'22.9"N 069°21'46.5"W <i>MPO(6409404-01)</i>
Porter	Voir/See note VITESSE RÉDUITE/SPEED REDUCTION (Voir la carte n° 1, N2.1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279037, CA379232, CA479053, CA579233	48°17'35.0"N 069°24'00.0"W <i>MPO(6409404-02)</i>
Porter	une note VITESSE RÉDUITE Afin de réduire les risques de collisions avec des baleines dans cette zone d'alimentation, on recommande de réduire la vitesse sur l'eau à un maximum de 10 nœuds et d'assurer une vigie. Pour plus de renseignements, consulter les Avis aux navigateurs, Partie 1.  SPEED REDUCTION It is recommended that vessels slow down to a maximum speed through water of 10 knots and post a lookout, in order to reduce the risks of collisions with whales in this feeding area. For additional information, see the Notices to Mariners, Section 1. Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279037, CA379232, CA479053	48°42'00.0"N 069°22'28.0"W <i>MPO(6409404-03)</i>
Porter	une limite de zone de restriction (Voir la carte n° 1, N2.1)  Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279037, CA379232	joignant 48°22'22.9"N 069°21'46.5"W 48°20'56.7"N 069°19'52.4"W 48°30'53.0"N 069°03'46.5"W 48°31'22.9"N 069°02'37.0"W et 48°33'18.4"N 069°07'21.9"W <i>MPO(6409404-04)</i>
Porter	Voir/See note ZONE À ÉVITER/AREA TO BE AVOIDED (See Chart No. 1, N2.1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279037, CA379232	48°26'56.0"N 069°13'45.0"W <i>MPO(6409404-05)</i>
Porter	une note ZONE À ÉVITER Afin de réduire le bruit et les risques de collision avec des baleines, les navires devraient éviter de passer dans cette zone. Pour plus de renseignements, consulter les Avis aux navigateurs, Partie 1. (Voir la carte n° 1, N2.1)  AREA TO BE AVOIDED Vessels should avoid transiting through this area in order to reduce noise and the risk of collisions with whales. For additional information, see the Notices to Mariners, Section 1. (See Chart No. 1, N2.1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279037, CA379232	48°16'10.0"N 068°45'48.0"W <i>MPO(6409404-06)</i>
<b>1320 - Les Escoumins - Carte nouvelle - 26-AOÛT-2011 - NAD 1983</b>		
13-MAI-2016		LNMD. 26-JUIN-2015
Porter	une limite de zone de restriction (Voir la carte n° 1, N2.1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279037, CA379232, CA479053, CA579233	entre 48°18'30.0"N 069°23'35.6"W et 48°19'21.2"N 069°22'28.0"W <i>MPO(6409404-01)</i>

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est**  
**Édition 5/2016**

**PARTIE 2**  
**CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter Voir/See note VITESSE RÉDUITE/SPEED REDUCTION 48°19'05.1"N 069°24'12.6"W  
(Voir la carte n° 1, N2.1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279037, CA379232, CA479053, CA579233  
*MPO(6409404-02)*

**1320 - Île du Bic au/to Cap de la Tête au Chien - Carte nouvelle - 26-AOÛT-2011 - NAD 1983**  
13-MAI-2016

LNM/D. 26-JUIN-2015

Porter une limite de zone de restriction joignant 48°09'23.0"N 069°38'51.1"W  
(Voir la carte n° 1, N2.1) 48°06'29.6"N 069°36'51.7"W  
48°05'37.8"N 069°33'58.9"W  
48°06'53.1"N 069°31'03.2"W  
48°11'05.0"N 069°24'25.1"W  
48°13'12.3"N 069°22'02.8"W  
48°12'41.3"N 069°24'39.3"W  
48°10'00.0"N 069°29'42.3"W  
48°12'09.2"N 069°33'25.4"W  
48°15'55.4"N 069°26'59.6"W  
48°19'29.5"N 069°22'17.0"W  
48°20'55.0"N 069°19'55.0"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279037, et 48°22'23.9"N 069°21'56.9"W  
CA379232, CA479053, CA579233  
*MPO(6409404-01)*

Porter Voir/See note VITESSE RÉDUITE/SPEED REDUCTION 48°09'40.0"N 069°32'50.0"W  
(Voir la carte n° 1, N2.1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279037, CA379232, CA479053, CA579233  
*MPO(6409404-02)*

Porter une note 48°13'00.0"N 069°43'45.0"W  
VITESSE RÉDUITE  
Afin de réduire les risques de collisions avec des baleines dans cette zone d'alimentation, on recommande de réduire la vitesse sur l'eau à un maximum de 10 nœuds et d'assurer une vigie. Pour plus de renseignements, consulter les Avis aux navigateurs, Partie 1.  
**SPEED REDUCTION**  
It is recommended that vessels slow down to a maximum speed through water of 10 knots and post a lookout, in order to reduce the risks of collisions with whales in this feeding area. For additional information, see the Notices to Mariners, Section 1.

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279037, CA379232, CA479053

*MPO(6409404-03)*

Porter une limite de zone de restriction joignant 48°22'23.9"N 069°21'56.9"W  
(Voir la carte n° 1, N2.1) 48°20'55.0"N 069°19'55.0"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279037, et 48°26'12.0"N 069°11'12.2"W  
CA379232  
*MPO(6409404-04)*

Porter Voir/See note ZONE À ÉVITER/AREA TO BE AVOIDED 48°23'02.8"N 069°18'22.5"W  
(See Chart No. 1, N2.1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279037, CA379232  
*MPO(6409404-05)*

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 5/2016**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

- Porter une note 48°11'07.0"N 068°54'55.0"W  
ZONE À ÉVITER  
Afin de réduire le bruit et les risques de collision avec des baleines, les navires devraient éviter de passer dans cette zone. Pour plus de renseignements, consulter les Avis aux navigateurs, Partie 1. (Voir la carte n° 1, N2.1)
- AREA TO BE AVOIDED  
Vessels should avoid transiting through this area in order to reduce noise and the risk of collisions with whales. For additional information, see the Notices to Mariners, Section 1.  
(See Chart No. 1, N2.1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279037, CA379232  
*MPO(6409404-06)*
- 1430 - Entrée du canal Lachine - Carte nouvelle - 16-AVR-2010 - NAD 1983**  
20-MAI-2016 LNM/D. 29-JANV-2016
- Porter Ru vis-à-vis le quai 45°25'57.3"N 073°41'09.3"W  
(Voir la carte n° 1, F33.1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579227  
*MPO(6409338-01)*
- 1430 - Lac Saint-Louis - Carte nouvelle - 16-AVR-2010 - NAD 1983**  
20-MAI-2016 LNM/D. 29-JANV-2016
- Déplacer la bouée espar de tribord rouge, marquée AM76 de 45°23'24.3"N 074°00'00.8"W  
(Voir la carte n° 1, Qf, Q24) à 45°23'24.7"N 074°00'01.2"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479228  
*(Q2016047) MPO(6409373-01)*
- 1510 - Lac Saint-Louis à/to Carillon - B-C - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 04-JUIN-2010 - NAD 1983**  
20-MAI-2016 LNM/D. 04-MARS-2016
- Porter un feu FI Y(Priv) 45°30'45.6"N 074°20'30.3"W  
(Voir la carte n° 1, P1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479202  
*(Q2015162) LF(12741) MPO(6409267-01)*
- Porter un ponton entre 45°30'43.5"N 074°20'35.7"W  
(Voir la carte n° 1, F16) et 45°30'45.6"N 074°20'30.3"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479202  
*MPO(6409267-02)*
- 4001 - Gulf of Maine to Strait of Belle Isle /au Détroit de Belle Isle - Nouvelle édition - 01-DÉC-1995 - NAD 1983**  
13-MAI-2016 LNM/D. 26-FÉVR-2016
- Porter une bouée charpente ODAS/SADO privée lumineuse jaune FIY, priv 47°58'43.2"N 046°48'28.8"W  
(Voir la carte n° 1, Q58)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA176030  
*MPO(6307522-01)*
- 4003 - Cape Breton to/à Cape Cod - Nouvelle édition - 21-MARS-2003 - NAD 1983**  
13-MAI-2016 LNM/D. 06-MAI-2016
- Rayer une épave de brassiage inconnu 43°30'04.5"N 070°05'57.9"W  
(Voir la carte n° 1, K29)  
*MPO(6307524-01)*

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 5/2016**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

06-MAI-2016		LNMD. 04-MARS-2016
Modifier	LFI 14M pour lire LFI 12M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA176140, CA276801, CA376083 <i>(F2016011) LF(580) MPO(6307493-01)</i>	44°40'09.3"N 062°51'51.1"W
<b>4011 - Approaches to/Approches à Bay of Fundy/Baie de Fundy - Nouvelle édition - 03-JANV-2003 - NAD 1983</b>		
13-MAI-2016		LNMD. 16-OCT-2015
Porter	un feu FI R 20m 18M et la légende FogSig (Voir la carte n° 1, P1, R1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276206 <i>MPO(6307516-01)</i>	44°21'14.2"N 068°08'18.0"W
<b>4012 - Yarmouth to/à Halifax - Nouvelle édition - 14-FÉVR-2003 - NAD 1983</b>		
06-MAI-2016		LNMD. 04-DÉC-2015
Modifier	LFI 6s 26m 14M pour lire LFI 6s 8m 12M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA176140, CA276801, CA376083 <i>(F2016011) LF(580) MPO(6307493-01)</i>	44°39'53.0"N 062°51'51.1"W
<b>4013 - Halifax to/à Sydney - Nouvelle édition - 06-SEPT-2002 - NAD 1983</b>		
06-MAI-2016		LNMD. 04-MARS-2016
Modifier	LFI 6s 84ft 14M pour lire LFI 6s 25ft 12M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA176140, CA276801, CA376083 <i>(F2016011) LF(580) MPO(6307493-01)</i>	44°39'53.5"N 062°51'50.8"W
<b>4015 - Sydney to/à Saint-Pierre - Nouvelle édition - 28-MARS-2003 - NAD 1983</b>		
06-MAI-2016		LNMD. 04-MARS-2016
Remplacer	la profondeur de 9 brasses, 1 pied par une profondeur de 8 brasses (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091 <i>MPO(6307517-02)</i>	47°05'04.4"N 056°09'07.9"W
<b>4016 - Saint-Pierre to/à St. John's - Nouvelle édition - 06-JUIN-2003 - NAD 1983</b>		
06-MAI-2016		LNMD. 12-FÉVR-2016
Remplacer	la profondeur de 9 brasses, 1 pied par une profondeur de 8 brasses (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091 <i>MPO(6307517-02)</i>	47°05'04.4"N 056°09'07.9"W
<b>4020 - Strait of Belle Isle/Détroit de Belle Isle - Nouvelle édition - 26-JUIL-2002 - NAD 1983</b>		
06-MAI-2016		LNMD. 20-NOV-2015
Rayer	le signal de brume Fog Sig 30s vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, R1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276138, CA376094 <i>(N2016002) LF(227) MPO(6307500-01)</i>	51°27'37.7"N 056°51'29.3"W
<b>4021 - Pointe Amour à/to Cape Whittle et/and Cape George - Nouvelle édition - 01-NOV-2002 - NAD 1983</b>		
06-MAI-2016		LNMD. 25-DÉC-2015
Rayer	le signal de brume Fog Sig vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, R1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276138, CA376094 <i>(N2016002) LF(227) MPO(6307500-01)</i>	51°27'37.7"N 056°51'29.3"W

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 5/2016**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**4022 - Cabot Strait and approaches / Déroit de Cabot et les approches, Scatarie Island to/à Anticosti Island / Île D'Anticosti - Nouvelle édition - 17-JANV-2003 - NAD 1983**

27-MAI-2016

LNMD. 04-MARS-2016

Porter	une profondeur de 4 brasses (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286	47°19'47.4"N 061°49'43.3"W	<i>MPO(6307529-01)</i>
Rayer	la profondeur de 2 brasses, 4 pieds (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286	47°15'12.5"N 061°43'27.0"W	<i>MPO(6307529-06)</i>
Porter	une profondeur de 1 brasse, 5 pieds (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286	47°15'16.7"N 061°43'08.5"W	<i>MPO(6307529-07)</i>
Porter	une profondeur de 15 brasses (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286	47°18'22.9"N 061°27'09.6"W	<i>MPO(6307529-08)</i>
Remplacer	la profondeur de 11 brasses par une profondeur de 10 brasses (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286	47°05'03.3"N 061°47'49.4"W	<i>MPO(6307529-09)</i>

**4023 - Northumberland Strait / Déroit de Northumberland - Nouvelle édition - 27-DÉC-2002 - NAD 1983**

27-MAI-2016

LNMD. 26-FÉVR-2016

Porter	une profondeur de 4 brasses (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286	47°19'47.4"N 061°49'43.3"W	<i>MPO(6307529-01)</i>
Rayer	la profondeur de 5 brasses, 4 pieds (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286	47°06'49.4"N 063°57'50.2"W	<i>MPO(6307529-02)</i>
Porter	une profondeur de 5 brasses (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286	47°07'01.1"N 063°57'25.9"W	<i>MPO(6307529-03)</i>
Rayer	la profondeur de 3 brasses, 5 pieds (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286	47°15'14.8"N 062°11'06.3"W	<i>MPO(6307529-04)</i>
Porter	une profondeur de 3 brasses, 4 pieds (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286	47°15'21.1"N 062°11'18.4"W	<i>MPO(6307529-05)</i>
Rayer	la profondeur de 2 brasses, 4 pieds (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286	47°15'12.5"N 061°43'18.9"W	<i>MPO(6307529-06)</i>

Pêches et Océans Canada - Publication officielle de la Garde côtière canadienne

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 5/2016**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 1 brasse, 5 pieds (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286	47°15'16.7"N 061°43'08.5"W  <i>MPO(6307529-07)</i>
Porter	une profondeur de 15 brasses (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286	47°18'22.9"N 061°27'09.6"W  <i>MPO(6307529-08)</i>
Remplacer	la profondeur de 11 brasses par une profondeur de 10 brasses (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286	47°05'03.3"N 061°47'49.4"W  <i>MPO(6307529-09)</i>
<b>4047 - St. Pierre Bank/Banc de Saint-Pierre to/au Whale Bank/Banc de la Baleine Nouvelle édition - 09-OCT-1998 - NAD 1983</b>		
	06-MAI-2016	LNMD. 11-MARS-2016
Remplacer	la profondeur de 16 mètres,8 décimètres par une profondeur de 14 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091	47°05'04.4"N 056°09'07.9"W  <i>MPO(6307517-02)</i>
<b>4210 - Cape Sable to/à Pubnico Harbour - Carte nouvelle - 05-AVR-1991 - NAD 1983</b>		
	06-MAI-2016	LNMD. 26-FÉVR-2016
Porter	un feu FI G vis-à-vis la balise avec le réflecteur radar (Voir la carte n° 1, Q81, P16) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376047, CA476043 <i>(F2016010) LF(323.6) MPO(6307486-01)</i>	43°26'06.5"N 065°39'13.2"W
<b>4227 - Country Harbour to/au Ship Harbour - Carte nouvelle - 24-MAI-1991 - NAD 1983</b>		
	06-MAI-2016	LNMD. 04-DÉC-2015
Modifier	LFI 6s 26m 14M pour lire LFI 6s 8m 12M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA176140, CA276801, CA376083 <i>(F2016011) LF(580) MPO(6307493-01)</i>	44°39'52.5"N 062°51'48.8"W
<b>4236 - Taylors Head to/à Shut-in Island - Nouvelle édition - 13-JUIL-2001 - NAD 1983</b>		
	06-MAI-2016	LNMD. 15-NOV-2013
Modifier	LFI 6s 26m 14M pour lire LFI 6s 8m 12M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA176140, CA276801, CA376083 <i>(F2016011) LF(580) MPO(6307493-01)</i>	44°39'53.2"N 062°51'48.1"W
<b>4241 - Lockeport to/à Cape Sable - Nouvelle édition - 08-NOV-2002 - NAD 1983</b>		
	06-MAI-2016	LNMD. 31-JUIL-2015
Porter	un feu FIG vis-à-vis la balise avec le réflecteur radar (Voir la carte n° 1, Q81, P16) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376047, CA476043 <i>(F2016010) LF(323.6) MPO(6307486-01)</i>	43°26'06.5"N 065°39'13.2"W

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 5/2016**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**4242 - Cape Sable Island to/aux Tusket Islands - Nouvelle édition - 28-AOÛT-1992 - NAD 1983**

06-MAI-2016

LNMD. 26-FÉVR-2016

Porter un feu FI G vis-à-vis la balise avec le réflecteur radar 43°26'06.5"N 065°39'13.2"W  
(Voir la carte n° 1, Q81, P16)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376047, CA476043  
(F2016010) LF(323.6) MPO(6307486-01)

**4320 - Egg Island to/à West Ironbound Island - Nouvelle édition - 26-SEPT-1997 - NAD 1983**

06-MAI-2016

LNMD. 04-DÉC-2015

Modifier LFI 6s 84ft 14M pour lire LFI 6s 25ft 12M vis-à-vis le feu 44°39'53.1"N 062°51'48.9"W  
(Voir la carte n° 1, P16)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA176140, CA276801, CA376083  
(F2016011) LF(580) MPO(6307493-01)

**4376 - Louisbourg Harbour - Nouvelle édition - 14-JUIN-2002 - NAD 1983**

13-MAI-2016

LNMD. 05-FÉVR-2016

Porter un feu Q R vis-à-vis la bouée à espar de tribord rouge, marquée JU4 45°54'17.4"N 059°58'04.0"W  
(Voir la carte n° 1 Q7)  
(G2016039) LF(758.5) MPO(6307518-01)

**4384 - Pearl Island to/à Cape La Have - Nouvelle édition - 10-JANV-2003 - NAD 1983**

06-MAI-2016

LNMD. 12-FÉVR-2016

Rayer la profondeur de 7 mètres, 3 décimètres 44°15'25.2"N 064°20'07.7"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476664  
MPO(6307499-02)

Porter une profondeur de 4 mètres, 9 décimètres 44°15'28.6"N 064°20'08.6"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476664  
MPO(6307499-03)

Porter une profondeur de 3 mètres, 4 décimètres 44°15'55.4"N 064°20'07.6"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476664  
MPO(6307499-04)

Porter une profondeur de 3 mètres 44°15'53.4"N 064°20'20.0"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476664  
MPO(6307499-09)

**4394 - LaHave River - West Ironbound Island to/à Riverport - Nouvelle édition - 26-JUIL-2002 - NAD 1983**

06-MAI-2016

LNMD. 19-FÉVR-2016

Remplacer la profondeur de 23 pieds par une profondeur de 16 pieds 44°15'28.6"N 064°20'08.6"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
MPO(6307499-01)

Remplacer la profondeur de 30 pieds par une profondeur de 16 pieds 44°15'46.8"N 064°21'29.2"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
MPO(6307499-05)

Porter une profondeur de 11 pieds 44°15'55.4"N 064°20'07.6"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
MPO(6307499-06)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 5/2016**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Remplacer	la profondeur de 22 pieds par une profondeur de 16 pieds (Voir la carte n° 1, I10)	44°15'50.4"N 064°19'57.5"W  <i>MPO(6307499-07)</i>
Remplacer	la profondeur de 19 pieds par une profondeur de 10 pieds (Voir la carte n° 1, I10)	44°15'53.4"N 064°20'20.0"W  <i>MPO(6307499-08)</i>
<b>4396 - Digby - Nouvelle édition - 16-JUIL-2004 - NAD 1983</b> 27-MAI-2016		LNM/D. 01-JANV-2016
Porter	une profondeur de 5 mètres, 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576008	44°38'04.7"N 065°45'02.6"W  <i>MPO(6307533-01)</i>
Remplacer	la profondeur de 6 mètres, 7 décimètres par une profondeur de 5 mètres, 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576008	44°38'00.9"N 065°45'02.3"W  <i>MPO(6307533-02)</i>
Porter	une profondeur de 5 mètres, 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576008	44°37'58.3"N 065°45'02.5"W  <i>MPO(6307533-03)</i>
Rayer	la profondeur de 6 mètres, 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576008	44°37'46.1"N 065°45'03.7"W  <i>MPO(6307533-04)</i>
Porter	une profondeur de 5 mètres, 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576008	44°37'45.1"N 065°45'03.8"W  <i>MPO(6307533-05)</i>
Porter	une profondeur de 5 mètres, 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576008	44°37'42.4"N 065°45'01.1"W  <i>MPO(6307533-06)</i>
Rayer	la profondeur de 6 mètres, 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576008	44°37'40.4"N 065°45'03.5"W  <i>MPO(6307533-07)</i>
Porter	une profondeur de 5 mètres, 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576008	44°37'40.1"N 065°45'03.4"W  <i>MPO(6307533-08)</i>
Porter	une profondeur de 0 mètres, 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576008	44°37'32.2"N 065°45'02.2"W  <i>MPO(6307533-09)</i>
Rayer	la profondeur de 6 mètres, 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576008	44°37'58.0"N 065°45'03.1"W  <i>MPO(6307533-10)</i>

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 5/2016**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**4406 - Tryon Shoals to/à Cape Egmont - Nouvelle édition - 27-FÉVR-1998 - NAD 1983**

20-MAI-2016

LNMD. 11-MARS-2016

Remplacer la profondeur de 4 mètres par une profondeur de 5 mètres, 9 décimètres  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376178  
45°51'49.9"N 063°41'04.5"W  
*MPO(6307530-05)*

Rayer une profondeur de 0 mètres, 9 décimètres  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376178  
45°51'48.7"N 063°40'30.8"W  
*MPO(6307530-06)*

Porter une profondeur de 0 mètres, 3 décimètres  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376178  
45°51'46.7"N 063°40'31.3"W  
*MPO(6307530-07)*

Rayer la profondeur de 5 mètres, 8 décimètres  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376178  
45°51'08.4"N 063°40'10.4"W  
*MPO(6307530-08)*

Porter une profondeur de 6 mètres, 2 décimètres  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376178  
45°51'06.3"N 063°40'05.1"W  
*MPO(6307530-09)*

**4421 - Boughton River - Nouvelle édition - 20-DÉC-2002 - NAD 1983**

27-MAI-2016

LNMD. 13-FÉVR-2015

Porter un feu FIG vis-à-vis la bouée à espar de bâbord vert, marquée NE9  
(Voir la carte n° 1 Q7)  
46°15'24.3"N 062°25'19.9"W  
*(G2016041) LF(950.15) MPO(6307523-01)*

**4447 - Pomquet and Tracadie Harbours - Nouvelle édition - 07-SEPT-2001 - NAD 1983**

06-MAI-2016

LNMD. 31-OCT-2014

Porter un brise-lames et la légende Bkw  
(Voir la carte n° 1 F4.1)  
joignant 45°38'40.7"N 061°45'11.1"W  
45°38'43.3"N 061°45'10.1"W  
et 45°38'45.4"N 061°45'16.4"W  
*MPO(6307475-01)*

Porter un feu FI  
(Voir la carte n° 1, P1)  
45°38'40.7"N 061°45'11.1"W  
*(G2015025) LF(888.5) MPO(6307475-02)*

**4452 - Baie Johan-Beetz et/and Baie Piashti - Nouvelle édition - 22-MARS-2013 - NAD 1983**

27-MAI-2016

LNMD. 25-DÉC-2015

Porter Ru vis-à-vis la jetée  
(Voir la carte n° 1, F33, F14)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379131, CA579134  
50°17'02.0"N 062°48'36.8"W  
*MPO(6409400-02)*

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 5/2016**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**4455 - Baie Washtawouka à/to Baie Piashti - Nouvelle édition - 22-FÉVR-2013 - NAD 1983**  
27-MAI-2016

Porter Ru vis-à-vis la jetée 50°17'02.0"N 062°48'36.8"W  
(Voir la carte n° 1, F33, F14)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379131, CA579134  
*MPO(6409400-02)*

**4456 - Baie Piashti à/to Petite Île au Marteau - Nouvelle édition - 30-AOÛT-2013 - NAD 1983**  
27-MAI-2016

Porter Ru vis-à-vis la jetée 50°17'02.0"N 062°48'36.8"W  
(Voir la carte n° 1, F33, F14)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379131, CA579134  
*MPO(6409400-02)*

**4498 - Pugwash Harbour - Nouvelle édition - 20-JUIN-2003 - NAD 1983**  
20-MAI-2016

Coller l'annexe graphique 45°52'00.0"N 063°41'00.0"W  
Télécharger l'annexe graphique - [http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4498PA\\_20160415.pdf](http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4498PA_20160415.pdf)  
*MPO(6307530-01)*

Rayer la légende "15 ft" 45°52'30.0"N 063°41'33.0"W  
(Voir la carte n° 1, I22)  
*MPO(6307530-02)*

Porter une profondeur de 18 pieds 45°52'29.3"N 063°41'34.2"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
*MPO(6307530-03)*

Remplacer la profondeur de 17 pieds par une profondeur de 18 pieds 45°52'35.0"N 063°41'39.6"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
*MPO(6307530-04)*

**4507 - St. Lunaire Bay - Nouvelle édition - 05-DÉC-2003 - NAD 1983**  
13-MAI-2016

Coller l'annexe graphique 51°30'00.0"N 055°28'37.5"W  
Télécharger l'annexe graphique - [http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4507PA\\_20160330.pdf](http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4507PA_20160330.pdf)  
*MPO(6307519-01)*

**4625 - Burin Peninsula to/à Saint-Pierre - Nouvelle édition - 24-JANV-2003 - NAD 1983**  
06-MAI-2016

Porter une profondeur de 8 brasses 47°05'04.4"N 056°09'07.9"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376627  
*MPO(6307517-01)*

**4626 - Saint-Pierre and/et Miquelon (France) - Nouvelle édition - 24-JANV-2003 - NAD 1983**  
06-MAI-2016

Porter une profondeur de 8 brasses 47°05'04.4"N 056°09'07.9"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376627  
*MPO(6307517-01)*

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 5/2016**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**4670 - Forteau Bay - Nouvelle édition - 13-JUIN-2003 - NAD 1983**

06-MAI-2016

LNMD. 28-DÉC-2012

Rayer le signal de brume Fog Sig 30 sec vis-à-vis le feu  
(Voir la carte n° 1, R1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276138, CA376094  
(N2016002) LF(227) MPO(6307500-01)

**4731 - Forteau Bay to/à Domino Run - Nouvelle édition - 13-JUIN-2003 - Inconnu**

06-MAI-2016

LNMD. 20-NOV-2015

Rayer le signal de brume Fog Sig 30s vis-à-vis le feu  
(Voir la carte n° 1, R1, R20)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276138, CA376094  
(N2016002) LF(227) MPO(6307500-01)

**4827 - Hare Bay to/à Fortune Head - Carte nouvelle - 13-AOÛT-2004 - NAD 1983**

06-MAI-2016

LNMD. 12-FÉVR-2016

Porter une profondeur de 14 mètres, 5 décimètre  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376627  
MPO(6307517-01)

**4920 - Shippegan Harbour - Nouvelle édition - 29-JUIL-2005 - NAD 1983**

06-MAI-2016

LNMD. 26-FÉVR-2016

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 2 mètres, 5 décimètres  
(Voir la carte n° 1, K41)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576269  
MPO(6307501-01)

Rayer la profondeur de 2 mètres, 8 décimètres  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576269  
MPO(6307501-02)

**6022 - Lake Rosseau and/et Lake Joseph - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 04-MARS-2005 - NAD 1983**

13-MAI-2016

LNMD. 19-JUIL-2013

Déplacer la bouée espar de tribord rouge, marquée M2  
(Voir la carte n° 1, Qf)  
de 45°08'12.0"N 079°33'56.3"W  
à 45°08'11.0"N 079°33'59.5"W  
(D2016001) MPO(6604211-01)

Déplacer la bouée espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée M2/2  
(Voir la carte n° 1, Qf & P10.4)  
de 45°08'11.0"N 079°33'58.0"W  
à 45°08'13.8"N 079°33'54.0"W  
(D2016002) LF(1397.1) MPO(6604212-01)

**6242 - Winnipeg to Selkirk - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 01-JUIN-2007 - NAD 1983**

13-MAI-2016

LNMD. 19-FÉVR-2016

Porter un pieu avec le texte "Piles/Pieux"  
(Voir la carte n° 1, F22)  
49°53'24.4"N 097°07'38.4"W  
MPO(6604208-01)

Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 5/2016

PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES

**8007 - Halifax to/à Sable Island/Île de Sable, Including/y compris Emerald Bank/Banc d'Émeraude and/et Sable Island Bank/Banc de l'Île de Sable - Nouvelle édition - 30-AOÛT-2002 - NAD 1983**

06-MAI-2016

LNMD. 25-DÉC-2015

Modifier LFI 6s 84ft 14M pour lire LFI 6s 25ft 12M vis-à-vis le feu 44°40'00.0"N 062°51'50.0"W  
(Voir la carte n° 1, P16)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA176140, CA276801, CA376083  
(F2016011) LF(580) MPO(6307493-01)

**8012 - Flemish Pass/Passé Flamande - Nouvelle édition - 11-OCT-2002 - NAD 1983**

13-MAI-2016

LNMD. 25-DÉC-2015

Porter une bouée charpente ODAS/SADO privée lumineuse jaune FIY, priv 47°58'43.2"N 046°48'28.8"W  
(Voir la carte n° 1, Q58)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA176030  
MPO(6307522-01)

**PARTIE 3  
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

PARTIE 4  
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ARC 401 — Déroit d'Hudson, baie d'Hudson et eaux limitrophes, première édition, 2009 —

Chapitre 3 — Paragraphe 33, après « trouver un **mouillage** »

Insérer : *(non indiqué sur la carte)*

(C2016-010.01)

Chapitre 3 — Paragraphe 34, après « de Brewer Bay. »

Supprimer : « La glace ... sont inconnues. »

Remplacer par : En 1998, on a déterminé la position et la profondeur de l'épave, toutefois les navigateurs doivent prendre garde qu'elle peut avoir été déplacée par le mouvement des glaces, auquel cas, sa position et sa profondeur exactes seraient inconnues.

(C2016-010.02)

Chapitre 3 — Paragraphe 35, après « **Yellow Beach** »

Insérer : *(non identifiée sur la carte)*

(C2016-010.03)

Chapitre 3 — Paragraphe 36, après « **bittes d'amarrage** »

Insérer : *(non indiquées sur la carte)*

(C2016-010.04)

Chapitre 3 — Paragraphe 37, après « **Sorry Harbour** »

Supprimer : *(non identifié sur la carte)*

(C2016-010.05)

ATL 101 — Terre-Neuve — Côtes Nord-Est et Est, deuxième édition, 2013 —

Chapitre 4 — Avant le paragraphe 56

Supprimer : 4596

Remplacer par : 4864

(N2016-01.3)

Chapitre 4 — Paragraphe 56, dernière ligne

Ajouter : Un petit îlot, d'une altitude de 36 pieds (11 m), se trouve à quelque 0,1 mille au SW de l'extrémité Sud de Mouse Island. Un haut-fond, recouvert d'au moins 17 pieds (5,3 m) d'eau à son extrémité, s'avance sur quelque 0,12 mille au SW de l'extrémité SE de l'îlot. Une roche découvrant de 4 pieds (1,2 m) est indiquée sur la carte à 0,2 mille à l'WSW de l'extrémité SE de l'îlot.

(N2016-01.4)

Chapitre 4 — Paragraphe 57, après « Mouse Island. »

Insérer : Un haut-fond, recouvert d'au moins 8 pieds (2,4 m) d'eau à son extrémité, s'avance sur quelque 0,12 mille au Nord de l'extrémité NE de Burnt Island.

(N2016-01.5)

PARTIE 4  
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Chapitre 4 — Avant le paragraphe 63  
Insérer : *Carte 4866* (N2016-01.6)
- Chapitre 4 — Paragraphe 63  
Supprimer : à fleur d'eau  
Remplacer par : découvrant de 1 pied (0,2 m) (N2016-01.7)
- Chapitre 4 — Paragraphe 64  
Supprimer : 40 pieds (12 m)  
Remplacer par : 23 pieds (7 m) (N2016-01.8)
- Chapitre 4 — Paragraphe 66, dernière ligne  
Ajouter : Une roche submergée, de profondeur inconnue et dangereuse pour la navigation de surface, est indiquée sur la carte à quelque 262 pieds (80 m) au Nord de l'extrémité du quai en L. (N2016-01.9)
- Chapitre 4 — Paragraphe 67  
Supprimer : 90 pieds (27 m)  
Remplacer par : 108 pieds (33 m) (N2016-02.0)
- Chapitre 4 — Avant le paragraphe 68  
Supprimer : *4596*  
Remplacer par : *4866* (N2016-02.1)
- Chapitre 4 — Paragraphe 73, dernière ligne  
Ajouter : Des sites aquacoles sont indiqués sur la carte dans la partie Sud de St. Johns Harbour, au Sud de l'île; la **prudence** s'impose. (N2016-02.2)
- Chapitre 4 — Paragraphe 74, dernière ligne  
Ajouter : Deux hauts-fonds, recouverts d'au moins 10 pieds (3,2 m) et 24 pieds (7,4 m) d'eau, gisent respectivement à 0,2 mille au SE et 0,7 mille au SSE de l'extrémité Sud de James Island. Deux roches découvrantes de 4 pieds (1,1 m) gisent à 0,05 mille à l'Est de l'extrémité SE de James Island. (N2016-02.3)

PARTIE 4  
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 4 — Paragraphe 75

Supprimer : « Le passage entre ... **Thwart Island Harbour.** »

Remplacer par : Un haut-fond, recouvert d'au moins 27 pieds (8,3 m) d'eau, gît à mi-chenal dans le passage, d'une largeur de 0,2 mille et situé entre Frying Pan Island et Thwart Island. Un haut-fond, recouvert d'au moins 6 pieds (1,9 m) d'eau, gît à 0,4 mille au SW de l'extrémité Sud de Frying Pan Island. Une roche à fleur d'eau gît à quelque 0,6 mille au NW de l'extrémité Sud de Frying Pan Island, dans l'entrée de **Thwart Island Harbour.**

(N2016-02.4)

Chapitre 4 — Avant le paragraphe 77

Supprimer : 4596

Remplacer par : 4866

(N2016-02.5)

Chapitre 4 — Paragraphe 77

Supprimer : 1 brasse (1,8 m)

Remplacer par : 7 pieds (2,2 m)

(N2016-02.6)

Chapitre 4 — Paragraphe 78

Supprimer : de 2 à 3 brasses (3,7 à 5,5 m)

Remplacer par : d'au moins 11 pieds (3,4 m)

(N2016-02.7)

Chapitre 4 — Avant le paragraphe 82

Supprimer : *Carte 4597*

(N2016-02.8)

Chapitre 4 — Avant le paragraphe 93

Supprimer : *Carte 4524*

(N2016-02.9)

Chapitre 4 — Paragraphe 95

Supprimer : 31 pieds (9,4 m)

Remplacer par : 34 pieds (10,4 m)

(N2016-03.0)

Chapitre 4 — Paragraphe 96

Supprimer : 11 pieds (3,5 m)

Remplacer par : 15 pieds (4,7 m)

(N2016-03.1)

Chapitre 4 — Paragraphe 97

Supprimer : 15 pieds (4,6 m) le long des deux faces

Remplacer par : 17 pieds (5,1 m) le long de la face du large

(N2016-03.2)

PARTIE 4  
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 4 — Paragraphe 98  
Supprimer : 23 pieds (7 m)  
Remplacer par : 22 pieds (6,8 m) (N2016-03.3)

Chapitre 4 — Paragraphe 99  
Supprimer : (8,8 m)  
Remplacer par : (8,9 m) (N2016-03.4)

Chapitre 4 — Supprimer le paragraphe 100  
Remplacer par : 100 Le quai indiqué sur la carte, situé à 0,25 mille au SW de Mill Point, aurait été enlevé; la **prudence** s'impose. (N2016-03.5)

Chapitre 4 — Paragraphe 101  
Supprimer : 27 et 31 pieds (8,2 et 9,4 m)  
Remplacer par : 31 et 32 pieds (9,6 et 9,8 m) (N2016-03.6)

Chapitre 4 — Paragraphe 103  
Supprimer : « Il y a une profondeur ... de la jetée. » (N2016-03.7)

Chapitre 4 — Avant le paragraphe 107  
Supprimer : *Carte 4597* (N2016-03.8)

Chapitre 6 — Supprimer le paragraphe 182  
Remplacer par : 182 Pour obtenir des renseignements sur les zones de protection marines d'Eastport, veuillez consulter le site Web suivant (anglais seulement) : <http://www.icomnl.ca/mpa/eastport.php>. (N2016-03.9)

ATL 102 — Terre-Neuve — Côtes Est et Sud, deuxième édition, 2008 —

Chapitre 5 — Paragraphe 66  
Supprimer : « 190 m (623 pi) ... (33 et 48 pi). »  
Remplacer par : 200 m (656 pi), offre des profondeurs variant entre 12,5 et 13,1 m (41 et 43 pi). (N2016-04.0)

ATL 103 — Terre-Neuve — Côte Sud-Ouest, deuxième édition, 2010 —

Chapitre 1 — Paragraphe 116, après « à 2 milles à l'ENE de la pointe aux Soldats. »  
Insérer : Un haut-fond, recouvert d'au moins 24 pieds (7,3 m) d'eau, est indiqué sur la carte à quelque 0,9 mille au NE de la roche couverte de 36 pieds (11 m) d'eau. (N2016-04.1)

PARTIE 4  
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 104 — Cape North à Cape Canso (y compris Bras d'Or Lake), deuxième édition, 2010 —

Chapitre 1 — Paragraphe 87

Supprimer : « une tourelle, ... tourelle du feu. »

Remplacer par : un mât portant une marque de jour rouge et blanche, est placé près de l'extrémité du quai.

(A2016-004.4)

Chapitre 1 — Paragraphe 98

Supprimer : « reposant sur une tour ... (13 m) de haut, »

Remplacer par : d'une altitude de 64 pieds (19,5 m), reposant sur une tour en treillis portant des marques de jour rouges et blanches,

(A2016-004.5)

ATL 109 — Golfe du Saint-Laurent (partie Nord-Est), première édition, 2006 —

Chapitre 1 — Supprimer le paragraphe 30

Remplacer par : <sup>30</sup> On peut accéder à Quirpon Harbour par le Nord en passant par le chenal qui se trouve entre Jacques Cartier Island et **The Islets**, un groupe de rochers bas gisant au large de la côte Ouest de Quirpon Island. La **bouée** lumineuse de bâbord KQ1 (235.91) est mouillée à 0,1 mille au SW de The Islets.

(N2016-04.2)

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé aux Escoumins et île d'Anticosti, troisième édition, 2011 —

Chapitre 1 — Paragraphe 95

Supprimer : public

Remplacer par : en ruine

(Q2016-011.1)

Chapitre 1 — Paragraphe 100

Supprimer : « Un **quai** public en T ... de bons postes aux embarcations. »

Remplacer par : Un quai en ruine se trouve sur le côté Ouest de la baie.

(Q2016-011.2)

Chapitre 1 — Attenant au paragraphe 100, supprimer le pictogramme de quai.

(Q2016-011.3)

Chapitre 1 — Paragraphe 102, après « quai »

Insérer : en ruine

(Q2016-011.4)

**PARTIE 4**  
**CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

Chapitre 2 — Supprimer le paragraphe 83

Remplacer par : 83 Sur le côté Ouest de l'anse se trouve un **quai** public éclairé qui est prolongé par un brise-lames vers le Sud-Est. La face Sud offre 60 m de poste d'amarrage. Des pontons y sont installés en longeant le brise-lames vers l'Est. Une **bouée** d'amarrage privée est située au Sud du brise-lames. On y retrouve une **rampe de mise à l'eau**. Une usine de transformation du poisson est située près de l'enracinement du quai public.

(Q2016-018.1)

Chapitre 3 — Après le paragraphe 116

Insérer : 116.1 **Mesures provisoires volontaires saisonnières**. — Du mois de mai à octobre inclusivement, les navires marchands et de croisière devraient éviter de passer dans la zone au Nord du dispositif de séparation du trafic s'étendant de la pointe à Boisvert jusqu'à la zone de prudence de la station de pilotage des Escoumins, ceci afin de réduire le bruit et les risques de collision avec des baleines. Si impossible, les navires devront réduire leur vitesse sur l'eau à 10 nœuds ou moins.

(Q2016-016.1)

Chapitre 3 — Attenant au paragraphe 116.1, ajouter le pictogramme d'avertissement.

(Q2016-016.2)

ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec et fjord du Saguenay, troisième édition, 2007 —

Chapitre 1 — Après le paragraphe 9

Insérer : 9.1 **Mesures provisoires volontaires saisonnières**. — Du mois de mai à octobre inclusivement, les navires marchands et de croisière devraient réduire leur vitesse sur l'eau à un maximum de 10 nœuds et assurer une vigie dans une zone s'étendant de la station de pilotage des Escoumins jusqu'aux environs du phare du haut-fond Prince, ceci afin de réduire les risques de collisions avec des baleines dans leur zone d'alimentation. Il est recommandé de passer au Nord de l'île Rouge pour minimiser l'impact du bruit sur les troupeaux de bélugas qui fréquentent le secteur au Sud de l'île.

(Q2016-016.3)

Chapitre 1 — Attenant au paragraphe 9.1, ajouter le pictogramme d'avertissement.

(Q2016-016.4)

**PARTIE 4**  
**CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, troisième édition, 2009 —

Chapitre 2 — Paragraphe 176

Supprimer : « Durant l'été, une ouverture y est faite pour laisser un passage libre. »

Remplacer par : Tôt au printemps, une ouverture y est faite pour laisser un passage libre marqué par des **feux** rouges et verts. Un peu plus tard dans la saison, les estacades et les feux sont retirés, ne laissant que les bouées jaunes.

(Q2016-015.1)

CEN 305 — Lac Huron, St. Marys River et lac Supérieur, première édition, 2000 —

Chapitre 1 — Paragraphe 159

Supprimer : 4,6 m

Remplacer par : 3,7 m

(C2016-011.01)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 5/2016**

**PARTIE 5  
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

Les modifications sont surlignées en **jaune**.

**TERRE-NEUVE**

227 H0114	<b>Amour Point</b>	<b>Amour Point, Labrador</b> 51 27 37.7 056 51 29.3	Oc W 20s	46.3	<b>24</b>	Tour cylindrique blanche, bande verticale noire. 33.3	Lum. 16 s; obs. 4 s. Saisonnier. <b>Carte:4670 Éd. 05/16 (N16-002)</b>
--------------	--------------------	---	----------	------	-----------	---	--

**ATLANTIQUE**

<b>323.6</b>	<b>Little Green Island</b>	<b>Havre Clark</b> 43 26 6.5 065 39 13.2	<b>FI G 4s</b>	.....	<b>4</b>	<b>Mât cylindrique vert.</b> Marque de jour verte, blanche et noire. 3.5	À longueur d'année. <b>Carte :4210 Éd. 05/16 (F16-010)</b>
--------------	----------------------------	--	----------------	-------	----------	---	---

<b>326.5</b>	<b>La Have Bank Bouée SADO lumineuse 44142</b>	<b>La Have Bank</b> 42 30 00.0 064 02 00.0	<b>F(5) Y 20s</b>	.....	.....	<b>Jaune,</b> <b>Marquée "44142"</b>	<b>Privée.</b> À longueur d'année. <b>Carte: Inconnu Éd. 05/16 (F16-014)</b>
--------------	--	--	-------------------	-------	-------	---	--

580 H3568	Egg Island	Centre de l'île. 44 39 52.8 062 51 48.4	LFI W 6s	<b>7.6</b>	<b>12</b>	<b>Tour à claire-voie carrée,</b> 4 marques de jour rectangulaire rouge, blanche, rouge.	Lum. 2 s; obs. 4 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Marques de jour faisant face 000°, 090°, 180°et 270°. <b>Carte:4236 Éd. 05/16 (F16-011)</b>
--------------	------------	---	----------	------------	-----------	---	--

<b>758.5</b>	<b>Nag Rock Bouée lumineuse JU4</b>	<b>Louisbourg</b> 45 54 17.4 059 58 03.9	<b>Q R 1s</b>	.....	.....	<b>Espar rouge</b> <b>marquée "JU4"</b>	À longueur d'année. <b>Carte:4376 Éd.05/16 (G16-039)</b>
--------------	---	--	---------------	-------	-------	--	---

<b>888.5</b>	<b>Bayfield Brise- lames</b>	À l'extrémité du brise-lames. 45 38 40.7 061 45 11.1	<b>FI W 4s</b>	.....	<b>2</b>	<b>Mât cylindrique.</b>	Saisonnier. <b>Carte: 4447 Éd. 05/16 (G15-025)</b>
--------------	----------------------------------	---	----------------	-------	----------	-------------------------	---

<b>950.15</b>	<b>Annandale - Bouée lumineuse NE9</b>	<b>Grand River Est</b> 46 15 24.3 062 25 19.9	<b>FI G 4s</b>	.....	.....	<b>Espar verte, marquée "NE9"</b>	Saisonnier. <b>Carte:4421 Éd. 05/16 (G16-041)</b>
---------------	--	---	----------------	-------	-------	---------------------------------------	--

**EAUX INTÉRIEURES**

1136	Entrée de Mission Channel	Sur le coin extérieur du brise-lames. 48 21 00.3 089 12 04	FI G 4s	<b>9.3</b>	<b>7</b>	<b>Tour cylindrique blanche,</b> partie supérieure verte. 7.3	Saisonnier. <b>Carte:2314 Éd. 05/16 (D15-003)</b>
------	------------------------------	---	---------	------------	----------	---	--

1397.1	<b>Baker Shoal light bouée lumineuse M2/2</b>	<b>Lake Rosseau – Baker shoal</b> 45 08 13.8 079 33 54	FI R 4s	.....	.....	<b>Espar rouge,</b> <b>Marquée "M2/2"</b>	Saisonnier. (en place à longueur d'année). <b>Carte:6022 Éd. 05/16 (D16-002)</b>
--------	---	--	---------	-------	-------	--	--

Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 5/2016

PARTIE 5  
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
1643.1	Cormorant Island Bouée lumineuse JA10	Près de la pointe SW de l'île Cormorant 52 51 04 099 57 36	Fl R 4s	.....	.....	Espar rouge, marqué "JA10".	Saisonnier  Carte: 6273 Éd. 05/16 (A16-006)
1869.1	Cormorant Island JA10						Rayer du livre  Carte: 6273 Éd. 05/16 (A16-006)

